

Compte rendu de la Commission du Quartier 4.1

> Lapujade – Bonnefoy – Périole – Marengo – La Colonne

Le 13 décembre 2018

> *Lieu* : Salle de spectacles de l' Espace Bonnefoy

> *Participation* : 64 personnes

> *Élus présents* : Madame Costes-Dandurand

> *Services municipaux présents* : Monsieur Laurens (Mobilités Gestion réseaux, Toulouse Métropole), Mesdames Faugère et Metge, Messieurs Milhau et Frayssines (Pôle Territorial Est, Toulouse Métropole), Madame Aldebert et Monsieur Ehouman (Action Territoriale).

> *Document support*: Diaporama

NB: Ce compte-rendu ne retranscrit pas l'intégralité des débats mais les principaux échanges d'intérêt collectif.

Madame Costes-Dandurand remercie l'assistance et donne la parole à Monsieur Vives, qui animera la réunion. Celui-ci présente l'ordre du jour :

1. Actualités du quartier
2. Dessine moi Toulouse
3. Présentation des aménagements de la place Arago
4. Démarche projets de quartier
5. Plan local de stationnement : retour sur la concertation
6. Point travaux

1. Actualités du quartier

Madame Costes- Dandurand indique que des sondages géothermiques sont réalisés du 10 au 14 décembre sur la place Béteille, afin d'évaluer la qualité du sol et ainsi adapter les travaux liés à la 3^e ligne de métro (Cf. Diaporama).

Elle fait ensuite le point sur l'enveloppe participative du quartier, qui a permis notamment de programmer l'amélioration de l'éclairage des rues du Docteur Bouvier et du Faubourg Bonnefoy, ou encore d'acquérir un nouveau sapin lumineux pour les fêtes.

2. Présentation de l'appel à projets Dessine-moi Toulouse

Madame Martin- Prével présente l'appel à projets Dessine-Moi Toulouse, dont l'objectif est de transformer certains sites patrimoniaux métropolitains via des projets innovants et créatifs, tout en respectant l'identité des quartiers dans lesquels ils sont situés (Cf Diaporama).

Dans le quartier 4.1, deux sites sont intégrés au projet :

- Les bâtiments Lapujade
- le Parking P+R du métro Jolimont

Elle précise que les finalistes seront auditionnés jusqu'à fin janvier, et que les associations de quartier pourront siéger au jury, en sollicitant le Maire de quartier.

Madame Costes-Dandurand précise que pour le site des ateliers municipaux de Lapujade, des associations se sont déjà manifestées.

Les personnes qui souhaitent faire part de leurs idées pour ces sites peuvent soumettre leurs contributions via le site dédié : <https://dessinemoitoulouse.fr/> . Ces contributions aideront à alimenter la réflexion des différents porteurs de projet.

3. Présentation des aménagements de la place Arago

Monsieur Versluys du Cabinet BAUB prend la parole pour présenter le projet (Cf. diaporama):

Celui-ci vise à réaliser un aménagement qualitatif en reprenant les échelles de la place tout en permettant aux riverains de se réappropriier cet espace en le libérant entièrement des voitures.

Le revêtement au sol sera traité en brique toulousaine, perméable et limitant les effets de chaleur, et la place bénéficiera de plantations supplémentaires afin de la rendre moins minérale et plus arborée.

Les bancs d'origine sont également maintenus et seront rénovés.

Question : Peut-on obtenir plus de précisions sur les modalités de circulation des véhicules sur la place ?

Réponse : La traversée de la place par les véhicules reste maintenue. Le revêtement sera légèrement différencié afin de rendre le cheminement visible pour les automobilistes.

Question : Il n'est donc pas prévu une modification du sens de circulation ?

Réponse : Les études ne sont pas encore finalisées, cependant le sens actuel de circulation est pour l'instant celui retenu.

Question : Sous quels délais les travaux seront-ils réalisés ?

Réponse: Les travaux démarreront en principe début juin pour une livraison fin 2019/ début 2020.

Question : Quels aménagements prévoyez vous pour empêcher les voitures de stationner n'importe où sur la place?

Réponse: Pendant les 6/ 8mois de travaux prévus, il n'y aura pas de stationnement possible sur la place, les habitudes vont donc changer. En complément, les arbres supplémentaires plantés, la fontaine, et quelques potelets sécuriseront la place.

Question : Si le revêtement est uniforme, comment les automobilistes vont-ils distinguer le tracé de la voie de passage ?

Réponse: Le revêtement reste identique mais avec des nuances qui permettront de distinguer le tracé de la voie.

Question : L'ajout d'arbres ne risque t'il pas de dénaturer la place ?

Réponse : L'objectif est de créer différentes ambiances sur la place. À noter que l'état de santé des Sophoras de la place va nécessiter leur remplacement progressif.

4. Démarche projets de quartier

Jean-Paul Boudou présente la démarche de Projet de quartier, lancée à l'échelle des 20 quartiers de la Ville de Toulouse, et coordonnée par la Direction de l'Action Territoriale. Cette démarche a consisté à récolter toutes les données existantes et pérennes sur les quartiers pour donner à voir ce qui existe en terme d'équipements municipaux ou métropolitains, mais aussi ce qui est réalisé et ce qui est prévu d'ici à 2020 en terme d'investissements, quel que soit le champs de compétence considéré (aménagement de l'espace public, équipements publics, attractivité commerciale ou touristique, cadre de vie, tranquillité...). Il s'agit avant tout de mettre en avant une culture du territoire commune, transmettre des outils pour objectiver les débats et permettre de visualiser à l'échelle des quartiers l'ensemble des réalisations et des équipements existants.

Le projet de quartier comprend plusieurs documents :

- Un recueil de données statistiques du quartier, qui reprend plus d'une centaine d'indicateurs socio-démographiques issus de référentiels institutionnels (INSEE, CAF, POLE EMPLOI...) mais aussi municipaux (droit du sol...) mis en perspective à 3 niveaux géographiques : le quartier démocratie locale, le découpage à l'échelle des quartiers Insee qui peut être considéré comme le niveau de quartier « sociologique », et la Ville de Toulouse ;
- Une carte des équipements publics municipaux et métropolitains existants donnant à voir l'implantation des services dans les quartiers, mais aussi les services existants à proximité immédiate ;
- Une cartographie des investissements engagés sur le mandat (réalisés, en cours, à venir), ainsi qu'un point sur les dernières réalisations (ce document sera distribué à tous les habitants par boitage).

Sur ces documents et cette démarche, il est nécessaire de rappeler quelques précautions de lecture : ce sont des documents valables pour une période donnée et feront nécessairement l'objet d'une mise à jour régulière. Les données récoltées sur le cahier des indicateurs sont ainsi révisables chaque année, et il est important de rappeler que les données INSEE sont valables pour la période 2009-2014. Ainsi, en 2019, nous aurons les chiffres de la période 2010-2015. Par ailleurs, il arrive que les périmètres de certains quartiers INSEE ne correspondent pas à ceux des quartiers Démocratie Locale. Ils sont alors signalés d'une « * ». Les valeurs indiquées sont alors le produit d'une règle de trois.

Ce travail, jamais réalisé auparavant, répond à un vœu de transparence par la publication de données objectives qui permettra au lecteur d'observer des situations dans le temps et dans l'espace.

Question : *Comment travaillez-vous sur l'évolution démographique et les nouvelles constructions pour anticiper les équipements publics à venir ?*

Réponse : Mme Costes-Dandurand précise qu'il y a eu par exemple de nombreuses places de crèches créées sur le mandat, et estime qu'il n'y a pas de manque car elle n'a pas eu de retour en ce moment. Ce qui ne veut pas pour autant dire qu'il n'est pas prévu d'en créer à l'avenir.

Question : Qu'est-ce qui est prévu pour les seniors dans le quartier ?

Réponse : L'élue en charge des seniors sera sollicitée sur ce point.

5. Stationnement résident: résultats de la concertation

Mme Costes-Dandurand restitue l'historique du projet et les grands temps de la concertation associés (Cf. diaporama).

M. Laurens prend ensuite la parole pour présenter le résultat issu des retours du questionnaire distribué aux riverains des périmètres Matabiau et Arago, périmètres qui ont été identifiés comme prioritaires du fait de leur forte congestion.

Sur le périmètre Arago, 261 retours ont été enregistrés sur 3000 questionnaires distribués, soit 9% de participation, 61% des votants ayant émis un avis défavorable au projet d'extension du stationnement.

Sur le périmètre Matabiau, 44 retours ont été enregistrés sur 1000 questionnaires distribués, soit une participation de 4 %, 61% des suffrages exprimant un avis favorable au projet d'extension du stationnement .

Madame Costes-Dandurand précise ainsi que l'avis exprimé par les habitants sera respecté.

Elle indique toutefois qu'à titre personnel, elle estime que l'extension du plan local de stationnement sur les deux secteurs serait mérité.

En conclusion, elle annonce que le stationnement résident sera donc déployé sur le quartier Matabiau et ajourné sur Arago.

Monsieur Laurens précise que le déploiement du dispositif sur le quartier Matabiau est envisagé pour mai/juin 2019, et que les riverains concernés en seront informés par courrier 2 mois avant la date de mise en service afin de pouvoir souscrire à leur abonnement dans les délais.

Question : Le périmètre Matabiau étant limitrophe de celui de Bonnefoy, quand sera lancée la concertation correspondante ?

Réponse : l'élue thématique, en charge des déplacements et du stationnement, Jean-Michel Lattes, sera sollicité pour avis.

6. Point travaux de voirie du pôle territorial Est

M. Frayssines du pôle territorial Est, prend la parole afin de détailler les différentes réalisations de l'année qui s'achève, ainsi que les projets pour 2019 (Cf. Diaporama).

Concernant les projets réalisés, à noter notamment que le carrefour Avenue de la Colonne/Chemin Caillibens a été sécurisé par la création d'un plateau ralentisseur et des traversées piétonnes.

Le carrefour de la rue Sainte Marie et du chemin Michoun a également fait l'objet d'un

aménagement de sécurisation.

Le stationnement a été matérialisé dans l'impasse Michel Ange et une poche de stationnement créée dans son entrée.

Concernant les projets à venir, sont prévus notamment la création d'un plateau ralentisseur au croisement rue de Périole/ rue Toussaint/Chemin Maurice , dont les travaux sont envisagés pour l'été 2019, la mise en accessibilité des traversées piétonnes sur le chemin Lapujade, ou encore la réfection complète de la rue Veillon.

Madame Costes-Dandurand remercie les participants pour leur présence et clôture la réunion.